



École municipale des sports

Saison 2023/2024

Le multisports après l'école,
pour les enfants de 6 à 10 ans.

Inscriptions à partir
du 9 septembre
2023

De l'initiation multisports à la spécialisation dans une discipline, l'école municipale des sports sensibilise les enfants à la pratique d'activités physiques et sportives pour les conduire vers les associations sportives.

Du sport collectif au sport individuel, les enfants seront encadrés tout au long de l'année par des éducateurs sportifs qualifiés.

Pour les enfants de 6 à 10 ans scolarisés à Villejuif

Accueil de 16h30 à 17h

Activités de 17h à 18h15

Gymnase Langevin

Pour les CP; CE1 > mardi

Pour les CE2; CM1; CM2 > vendredi

Les enfants de l'école Langevin accèdent directement au gymnase.

Pour les enfants des autres écoles, ils sont conduits au gymnase sous la responsabilité des parents.

Gymnase Robespierre

Pour les CP; CE1 > mardi

Pour les CE2; CM1; CM2 > jeudi

Les enfants de l'école Robespierre accèdent directement au gymnase.

Pour les enfants des autres écoles, ils sont conduits au gymnase sous la responsabilité des parents.

Gymnase Daniel Fery

Pour les CP; CE1 > lundi

Pour les CE2; CM1-CM2 > vendredi

Un pédibus est mis en place afin que les éducateurs sportifs accompagnent les enfants de l'école Henri-Wallon et Joliot-Curie vers le gymnase.

Les disciplines

Gymnases	Sept-Oct	Nov-Déc	Janv-Fév	Mars-Avril	Mai-Juin
Langevin	Gym Athlétisme	Sport collectif	Sport de raquette et d'opposition	Sport de glisse	Expression corporelle et course d'orientation
Daniel Féry	Gym Athlétisme	Sport de précision	Sport de raquette et d'opposition	Sport collectif	Expression corporelle et courses d'orientation
Robespierre	Gym Athlétisme	Sport de raquette et d'opposition	Sport collectif	Sport de précision	Expression corporelle et courses d'orientation

Les dates d'inscription

Samedi 9 septembre

Forum de rentrée
> inscription administrative,
remise du dossier

11 et 15 septembre

16h30 à 18h15
Gymnase Daniel Féry
36, rue François Billoux

12 et 14 septembre

16h30 à 18h15
Gymnase Robespierre
8, rue Daumier

12 et 15 septembre

16h30 à 18h15
Gymnase Langevin
11, rue Jean Mermoz

13 septembre

14h-19h
Direction de la Jeunesse
et des Sports
2, rue du 19 mars 1962

Les documents à fournir

- Autorisation parentale
- Photo d'identité
- Fiche sanitaire
- Photocopie des vaccins
- Justificatif du calcul du Quotient Familial de la ville*.
- Chèque à l'ordre du trésor public ou espèce.



Tranche	Montant à payer en €
1	9
2	26
3	30
4	35
5	39
6	44
7	48
8	52
9	53
10	60.6
11	67.5
12	70
13	79
14	82
15	85
16	87
17	107



**École municipale
des sports,**
le sport après l'école,
pour les enfants
de 6 à 10 ans.



Infos pratiques

Direction de la Jeunesse
et des Sports
2, rue du 19 mars 1962
Villejuif
01 45 59 25 50